

COMMUNIQUÉ POST AGO

Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société DARI COUSPATE du 23 Juin 2026

Les actionnaires de la société DARI COUSPATE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 23 Juin à 9H30 au siège de la société sous la présidence de Mr Mohamed KHALIL.

Les actionnaires de la société, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes, ont approuvé les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également examiné et adopté à l'unanimité l'ensemble des résolutions qui lui ont été proposées.

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de distribuer un dividende de 140 Dh par action qui sera mis en paiement à partir du 28 Juillet 2026 auprès d'Attijariwafa Bank.

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler, pour une période de trois (3) années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028, en qualité de commissaire aux comptes, le cabinet « OREA» représenté par Mr Youssef EL OUADGHIRI, et le cabinet « BAHMAD» représenté par Mr Brahim BAHMAD.

Les états de synthèse sociaux arrêtés au 31 décembre 2025 publiés préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, n'ont subi aucun changement.